

Prochaines étapes

- Adoption du Plan immobilier 2019-2029
- Présentation du plan immobilier aux députés de la région
- Demandes auprès du MEES pour la réalisation des agrandissements des écoles Jean-XXIII et Marie-Reine, sur la base de l'agrandissement déjà accordé pour l'école Jean-XXIII, le tout selon le plan immobilier adopté;



Prochaines étapes

- Préparation des demandes d'ajout d'espace à venir en fonction du plan immobilier 2019-2029 adopté par le Conseil des commissaires.

